

Elections législatives du 25 juillet et
décrispation du climat politique

**GILBERT BAWARA REND HOMMAGE À MGR
BARRIGAH ET À L'AMBASSADEUR
WHITEHEAD** P.4

**Campagne pour les élections législatives du
25 juillet prochain**

**LE CST ET LA COALITION ARC-EN-CIEL
PRENNENT LE TRAIN EN MARCHÉ AVEC
DES PIQUES** P.5

N° 360 du 15 juillet 2013 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

**Processus REDD+
LE TOGO SE
PRÉPARE AU FCPE**

P.5

UNIR LOMÉ

UNIR
UNION POUR LA RÉPUBLIQUE
POUR UN GRAND



Elections législatives du 25 juillet 2013

**UNIR COMPTE RATISSER LARGE DANS LE GRAND LOMÉ
ECHOS DE DIFFERENTS MEETINGS ET AUTRES RENCONTRES**



COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE | ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2013

Pour les Législatives 2013, je **vote** dans
la **tolérance** et **sans violence** pour la **paix**
Togolais, viens, bâtissons la cité !



Formation syndicale des jeunes LE SYNTRAGAVO AGUERRIT SES MEMBRES, NOUVEAUX FONCTIONNAIRES

Amener les travailleurs et surtout les nouveaux, à la connaissance et au respect de leurs droits et devoirs dès l'embauche, c'est bien une raison majeure pour laquelle le Syndicat National des Travaux Publics, Garage Administratif et voiries du Togo (SYNTRAGAVO), a organisé les 4 et 5 juillet derniers un séminaire de formation à l'attention de ses membres. Organisé dans le cadre du projet SASK 2013 - 2015 de l'international des Travailleurs du Bâtiment et du bois (IBB), cette formation pour les responsables du SYNTRAGAVO, s'est avérée opportune pour donner aux fonctionnaires nouveaux membres du SYNTRAGAVO, les rudiments d'un syndicalisme responsable. « Les jeunes et le syndicat » c'est sous ce thème fort évocateur que la formation s'est déroulée. Les participants ont pris

connaissance d'abord du SYNTRAGAVO comme organisation syndicale appartenant à la Fédération Nationale des syndicats des Services Publics et qui défend l'intérêt des cadres, des employés et ouvriers des ministères des travaux publics, de l'urbanisme, de l'hydraulique, de la voirie et du garage central. Ensuite, ils ont été aguerris sur des thématiques relatives à la santé et à la sécurité sur les lieux de travail, au nouveau statut de la fonction publique notamment les innovations et les avantages, le VIH / SIDA, la syndicalisation des jeunes et le rôle des délégués du personnel. A l'ouverture des travaux, Mme Obim Ama Kafui, secrétaire Générale du SYNTRAGAVO, a indiqué les objectifs auxquels s'attache cette organisation syndicale. « Le SYNTRAGAVO s'est



Les participants lors de la formation

donné pour objectif de former de temps en temps ses membres sur les nouvelles orientations du syndicalisme tout en mettant à leur disposition les informations sur diverses techniques et connaissance à savoir que le syndicalisme doit être considéré comme une foi, un engagement, un postulat toujours à la recherche de ce qui est

mieux pour les travailleurs » a-t-elle souligné. Le contexte socioprofessionnel au Togo est actuellement marqué par des revendications répétitives des fonctionnaires et dans une telle situation les membres de tout syndicat selon Mme Obim Ama Kafui doivent savoir remplir leur devoir et revendiquer leurs droits. C'est Mme Moussa Traoré

Rahamatou, chef division Ressources Humaines au ministère de l'urbanisme et de l'habitat qui a procédé à l'ouverture officielle du séminaire au nom du ministre. Elle a salué l'organisation de cette formation par le SYNTRAGAVO pour former dit-elle, les jeunes collègues appelés à comprendre le bien fondé du syndicalisme. « Cette formation est de permettre aux participants de savoir ce qu'est une grève, quand faut-il suivre ou non un mot d'ordre de grève. La question est préoccupante aujourd'hui et le gouvernement se trouve face à plusieurs priorités. Les travailleurs eux, veulent satisfaction tout de suite. Chaque partie doit alors assumer ses responsabilités » a-t-elle précisé.

Constant M.

Agriculture / Développement de la filière maïs LA CTOP RELÈVE LES DIFFICULTÉS



Les Responsables de la CTOP

Les responsables de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP) se préoccupent du développement de la filière maïs au Togo. Ils se sont retrouvés en atelier les 10 et 11 juillet derniers à la maison du paysans, siège de la CTOP, où ils ont planché sur la question. A l'issue de la rencontre, ils se sont confiés à la presse. L'importance de la filière maïs au Togo et le processus de plaidoyer pour une meilleure commercialisation du surplus du maïs par les organisations paysannes, les difficultés vécues par les producteurs et leurs organisations autour de la filière, des pistes de solutions pour améliorer l'accès aux intrants et à la commercialisation du surplus de maïs, tels sont entre autres questions abordées au cours des 2 jours de réflexion. Dans une déclaration à l'issue de leurs travaux, les représentants des organisations paysannes notent que la production du maïs occupe une proportion importante, 68% de toute la production céréalière. C'est le fruit des efforts des braves paysans et cela le leur est reconnu même par le chef de l'Etat qui l'a si bien signifié il y a quelques semaines à la FAO où le Togo vient d'être distingué pour ses

efforts dans la réduction sensible de la faim et de la sous alimentation. Ainsi, dans leur déclaration présentée par Mme Nakpergou Noumpoa, Présidente du collège des femmes de la CTOP, les représentants des organisations paysannes réaffirment l'importance du maïs dans l'économie nationale. Toutefois, ils sont unanimes sur un certain nombre de difficultés qui constituent des entraves à une meilleure production et commercialisation du surplus de maïs. Il s'agit entre autres difficultés relevées, de l'insuffisance des engrais minéraux disponibles dans les régions malgré la mobilisation de ressources financières par les organisations paysannes, de la mise à disposition tardive des engrais minéraux et des semences par rapport au calendrier cultural, de la limitation des quantités d'engrais à acquérir par les producteurs individuels à 100 Kg sans tenir compte des superficies réellement emblavées, le quasi monopole du marché d'exportation du surplus de maïs par l'ANSAT, le refus d'exportation du maïs par les organisations paysannes.

C. M.

1ère édition des arts au féminin a Lomé LIEBE ADZODO CRÉE L'ÉVÈNEMENT BIENNAL

« Femmes pour femmes », c'est sous ce thème évocateur que la toute première édition d'une Biennale Internationale de Lomé des Arts au Féminin (BILARFEM) se tiendra en fin de ce mois de Juillet, les 28, 29,30 et 31, à l'Hôtel Sarakawa. Face à la presse, Liebe Adzodo, artiste plasticienne designer, initiatrice de la biennale, a fait l'annonce de ce que cette première édition sera : un événement à ne pas rater. Vernissage suivi d'exposition, ce sont les moments forts de ce événement auquel le public est attendu pour découvrir des œuvres artistiques réalisées par 5 femmes dont 2 viendront de l'Afrique (Nigéria et Togo), une des Etats-Unis d'Amérique, une de la Chine et une de l'Europe. Pour Liebe Adzodo, à cette première édition, l'exposition regroupe une dizaine d'œuvres issues de la création des artistes présentes. Elle donne « à voir au visiteur un panorama de l'influence de l'art à travers la création féminine venant d'origines diverses ». Selon elle l'initiative d'organiser une biennale internationale



Table d'honneur, Liebe Adzodo au micro

à Lomé, découle de son esprit d'engagement, de son expérience, de sa participation aux biennales à travers le monde et de son constat qu'à ce genre de rencontre les femmes se trouvent en minorité. « Femmes pour femmes, dit-elle, femmes artistes, arts de femmes, un sujet engagé pour une exposition qui célèbre la femme et veut occuper l'espace que revient à la femme dans l'espace artistique ». L'initiative est de ne plus laisser longtemps, les femmes à ne pas bénéficier des conditions nécessaires pour accéder au statut d'artiste. Déjà, les préparatifs ont commencé et Liebe Adzodo entend bel et bien créer cet événement BILARFEM sans toutefois exclure les hommes.

Constant M.

Elections législatives du 25 juillet 2013 UNIR COMPTE RATISSER LARGE DANS LE GRAND LOMÉ

ECHOS DE DIFFERENTS MEETINGS ET AUTRES RENCONTRES

C'est bien lancé, la campagne pour les élections législatives du 25 juillet prochain. Et c'est dans cette perspective que la tête de liste du parti Union pour la République (UNIR), madame Patricia Dagban Zonvidé et les autres membres circulent dans tous les coins de Lomé pour mobiliser les membres et assurer les indécis à faire confiance à UNIR en les votants le jour J.

Que ce soient au marché de Cacaveli, à la mosquée de Tosti, au quartier Kodjoviakopé et bien d'autres localités, les femmes et hommes de la liste UNIR du grand Lomé sont revenus sur les efforts consentis par le président fondateur du parti pour le redressement du pays sur tous les plans.

Le vendredi 12 juillet, au marché de Tosti, c'était l'effervescence totale au sein des revendeuses qui a donc marqué la mobilisation de ces dernières pour la cause du parti UNIR. Et c'est tour à tour que les membres de la délégation ont pris la parole pour dire leur joie de voir les femmes du marché de Cacaveli être mobilisées autan. Pour Bernadette Légzim-Balouki, si le Président Faure se bat, c'est pour elles, les femmes qui souffrent énormément pour la survie de leurs familles. Selon elle, la construction des marchés modernes, l'amélioration des infrastructures routières pour faciliter le transport dans le domaine du commerce et bien d'autres actions sont aujourd'hui une réalité dans le pays, grâce au président Faure. Afin de lui permettre de continuer par opérer les réformes nécessaires en vue du redressement total du pays, il faut lui accorder la majorité à l'assemblée nationale, explique-t-elle. C'est pourquoi, déclare la ministre Légzim-Balouki, il



Bernadette Légzim-Balouki, candidate UNIR grand Lomé

faut voter la liste UNIR le 25 juillet prochain. Pour elle, les femmes doivent rester unies, pour être fortes derrière Faure. Car, pour que le Chef de l'Etat puisse poursuivre sa politique des grands travaux bénéfiques à tous les togolais dont les femmes du marché de cacaveli, il lui faut une majorité absolue au parlement. Pour sa part, Mme Dédé Ahoéfa Ekoué a

marché, c'est 100% Faure. Si vous voulez, nous allons rassembler les bulletins de toutes les femmes de ce marché et vous verrez », a rassuré l'une des responsables du marché de cacaveli. Pour les femmes de la mosquée de Tosti, l'unique choix c'est UNIR.

Les pêcheurs de Kodjoviakopé, hôtes des dames Kouévi Henriette Amédjogbé et Patricia



E L Hajj Issifou Nassirou, procédant à une simulation de vote

invité les femmes à se mobiliser massivement derrière les candidates de la liste UNIR, car au soir du 25 juillet, la "fête sera belle". Même message à la mosquée de Tosti où les deux candidates ont espéré la fin de la grande prière de vendredi pour s'entretenir avec les fidèles musulmans et musulmanes d'Allah. A ces deux lieux, les femmes répondant aux candidates de UNIR, ont rassuré leurs interlocuteurs de leur engagement aux côtés du président Faure et donc leur adhésion à la liste UNIR du grand Lomé. « Dans ce

Dagban-Zonvidé Kouévi Henriette Amédjogbé et Patricia Dagban-Zonvidé, candidates de UNIR dans le grand Lomé, étaient à Kodjoviakopé, le même vendredi dernier. Occasion pour elles de parler aux pêcheurs de la localité et les inviter à voter UNIR.

La rencontre qui s'est déroulée en bordure de mer à tourné autour du thème: "Mobilisons-nous pour le développement et le mieux-être des populations".

Pour ces candidates, le déplacement de l'équipe de

UNIR à Kodjoviakopé est plein de sens.

« Il est question pour nous, de venir trouver une solution à certains problèmes qui empêchent les populations, notamment les pêcheurs dans le développement de leurs activités », a indiqué Mme Kouévi Henriette Amédjogbé.

Elle a invité les pêcheurs à voter massivement la liste UNIR, afin de permettre au chef de l'Etat d'avoir une majorité absolue au Parlement, ce qui fera qu'il aura les mains libres pour penser véritablement à leurs problèmes.

« A l'UNIR, nous ne faisons pas de vaines promesses. Voter UNIR, c'est opter pour le développement de vos activités », a renchéri Mme Patricia Dagban-Zonvidé. Cette dernière a invité les pêcheurs à faire un choix

judicieux le 25 juillet prochain.

Par ailleurs, Patricia Dagban Zonvidé a animé dimanche un meeting de sensibilisation à Kagnikopé où elle a expliqué à la population les idéaux du parti UNIR et du Président Faure Gnassingbé. Tête de liste de ce parti, elle a sollicité la mobilisation de toute la population de Kagnikopé pour apporter un vote massif en faveur de la liste UNIR. Ce qui selon elle permettra au Président de la république de poursuivre son œuvre de développement.

Issifou Nassirou, candidat de la liste UNIR, était à Hountigomé

Les candidats de la liste UNIR (Union pour la République) dans le Grand Lomé, pénètrent cette



Patricia Dagban Zonvidé, tête de liste UNIR hier à Kagnikopé



Une partie de militantes et militants de UNIR de Kagnikopé

(Suite à la page 4)
le Messager

Elections législatives du 25 juillet 2013 (Suite)

UNIR COMPTE RATISSER LARGE DANS LE GRAND LOMÉ

BERNADETTE LEGZIM-BALOUKI, DÉDÉ AHOÉFA EKOUÉ, PATRICIA ZONVIDÉ DAGBAN ET LES AUTRES MEMBRES DANS TOUS LES COINS POUR LEUR MESSAGE

grande circonscription à travers ses différents quartiers pour être au contact des électeurs. Samedi, El Hadj Issifou Nassirou, Mme Hounkpatine Amélé Elomvi, Talikpeti Kadjanatema, Agbessi Koffi pour ne citer qu'eux étaient à Hountigomé pour solliciter les voix des électeurs de ce quartier.

La délégation des candidats s'est d'abord présentée. Elle est conduite par El Hadj Issifou Nassirou, un fils du quartier. Il y est né et y a grandi. Dans son adresse à l'assistance, Issifou Nassirou a salué la mobilisation de tous, parents, frères et sœurs, pour marquer leur soutien aux efforts du Président Faure Gnassingbé en faveur du développement du Togo. « La réalité est là que le Président Faure Gnassingbé fait des efforts surtout pour le développement du pays. Alors, comment faire pour le soutenir ? Ces élections sont capitales. Il faudra sortir



Bernadette Legzim et Dédé Ahoéfa Ekoué, hier à l'Eglise Notre Dame Sous la Croix d'Agbalépédo

massivement le 25 juillet prochain pour aller voter le logo UNIR et en le faisant, ensemble, nous aiderons le Président Faure Gnassingbé à avoir la majorité à l'assemblée nationale pour poursuivre son œuvre » a-t-il fait comprendre au public.

Ainsi, pour amener les électeurs à bien voter et faire compter leurs voix, le candidat Issifou Nassirou a procédé à la présentation du bulletin de vote et à une simulation de vote. Sur le bulletin de vote, il a fait

découvrir le logo du parti UNIR qui se caractérise par la couleur bleu, et le pigeon. C'est à côté de ce logo situé en 6ème position sur le bulletin de vote que selon le candidat, l'électeur doit marquer son vote avant de plier le bulletin et l'introduire dans l'urne.

Ce meeting animé par El Hadj Issifou Nassirou et les autres s'est vu renforcée par l'arrivée de Mme Bernadette Legzim Balouki, candidate de la même liste UNIR.

Les candidats de l'UNIR ont prié dimanche

Après une semaine de course pour la campagne électorale, les candidats sur la liste UNIR ont marqué un arrêt dimanche pour se confier à Dieu et demander sa protection. Mmes Bernadette Legzim Balouki et Dédé Ahoéfa Ekoué ont prié à l'Eglise Notre Dame sous la Croix d'Agbalépédo. La messe à cet effet a été célébrée par le Père Martin Gouna qui a tiré les enseignements du jour des livres d'Isaïe et de Gallates ainsi que de l'Evangile de Saint Luc.

Dans sa prédication, l'officiant a invité les fidèles au pardon et à l'amour véritable. Et pour cette période électorale, l'homme de Dieu a invité chaque togolais à se consacrer pour son frère ou sa sœur pour un bon déroulement de tout le processus électoral. Il a insisté alors sur le pardon et l'amour comme valeurs cardinales qui règlent les problèmes de racisme et d'ethnocentrisme chez

l'homme.

« Nous avons estimé qu'il faut remettre tout à Dieu pour que tout se passe bien non seulement au niveau du parti UNIR, mais aussi que tout se passe bien dans la paix chez tous les candidats sans distinctions. Nous sommes en train de faire un travail pour notre pays que nous voulons apaisé, développé. La loi veut que le Président de la république qui gère le pays actuellement, puisse avoir la majorité à l'assemblée nationale pour pouvoir bien mener sa politique de développement. Une semaine après, tout s'est bien passé à tous les niveaux, et nous avons prié pour que Dieu accompagne tous jusqu'au bout du processus » a fait savoir Mme Bernadette Legzim Balouki. Dans le même sens, Mme Dédé Ahoéfa Ekoué s'est prononcée en insistant que chaque togolaise et chaque togolais cultive la paix, l'amour et le pardon durant tout le processus électoral.

T. & M.

Elections législatives du 25 juillet et décrispation du climat politique

GILBERT BAWARA REND HOMMAGE À MGR BARRIGAH ET À L'AMBASSADEUR WHITEHEAD

Le climat politique tendu ces dernières semaines, s'est apaisé suite aux discussions des 5, 6, 8 et 9 juillet entre le pouvoir d'une part, le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) et la Coalition "Arc-en-ciel" d'autre part. Un accord qui devrait permettre l'organisation des élections législatives apaisées est trouvé, ceci grâce à la médiation de Mgr Nicodème Barrigah, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo Robert Whitehead.

C'est pour faire le point sur ces différentes rencontres qui ont permis de déboucher sur un accord que le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, Gilbert Bawara était face à la presse le jeudi 11 juillet 2013. Au cours de cette rencontre, le ministre a rappelé les dialogues antérieurs et les cadres dans lesquels ils se sont déroulés indiquant au passage les propositions du gouvernement qui était dans l'optique d'éviter les polémiques inutiles et la perte de temps. Faisant le bilan des dernières discussions, le ministre s'est réjoui



Le Ministre Gilbert Bawara

des acquis enregistré tels la consolidation du cadre électoral, la refonte complète du fichier électoral à travers un nouveau recensement biométrique des électeurs, l'encadrement plus restrictif et plus rigoureux des votes spéciaux (votes par procuration, votes par anticipation des forces de défense et de sécurité, votes par dérogation), la dissociation entre le découpage administratif et le découpage

électoral et la délimitation des circonscriptions électorales entre autres.

Le ministre a également relevé la contribution financière de l'Etat à la prise en charge des délégués des partis ou des candidats dans les bureaux de vote, la subvention publique pour appuyer le financement de la campagne électorale des partis, la modification à nouveau du code électoral pour rallonger les délais du contentieux des résultats et la consécration du statut de l'opposition.

Selon Gilbert Bawara, ces acquis n'ont jamais amené le gouvernement à la rigidité face aux revendications, parfois politicienne de l'opposition : d'où les dernières discussions. Il a aussi énuméré les nombreuses mesures prises dont la libération de certaines personnes écrouées dans l'affaire des incendies des marchés, la prorogation des délais de dépôts de candidature, l'élargissement du comité de suivi du processus électoral et le réaménagement de la date des élections.

« Le gouvernement pour sa part, sort

convaincu d'une évidence presque traditionnelle : le dialogue est la clé de voûte de toute démarche démocratique réussie », a souligné M. Bawara.

Il a salué « l'esprit d'ouverture, constructif et d'apaisement qui a caractérisé les récentes rencontres et échanges ayant débouché sur des résultats positifs ».

« Le gouvernement lance un appel à tous les acteurs impliqués dans le processus électoral, en particulier les partis politiques et regroupements de partis politiques, aux organisations de la société civile, aux autorités religieuses et traditionnelles et aux médias, afin qu'ils œuvrent pour un déroulement pacifique et serein des élections, dans la tolérance et le respect mutuel », a laissé entendre le ministre qui a tenu à rendre un hommage à Mgr Barrigah, Archevêque d'Atakpamé pour sa médiation et à l'ambassadeur des USA au Togo, Robert Whitehead, pour sa contribution qui a permis de parvenir à un accord sur des élections paisibles.

LM

Lu sur le net !

Problème de désir chez la femme

Certaines femmes n'éprouvent que peu de désir sexuel voire aucun. Cette situation peut être temporaire ou se prolonger. Le plus souvent, après une période variable de sexualité satisfaisante, elle voit son désir disparaître, brutalement ou progressivement.

Les unes consultent pour elles-mêmes, parce qu'elles n'aiment pas cette image d'elles sans désir ; d'autres, pour leur couple, ou leur conjoint, parce qu'elles culpabilisent de le rendre malheureux ou simplement pour ne pas le perdre.

En soi, il n'y a aucun plaisir de la vie pour lequel un nombre de fois et un rythme sont normaux et obligatoires. Mais, dans un couple, il y a un minimum de partage et d'harmonie nécessaire à la poursuite de l'aventure.

Circonstances du trouble

Le désir n'apparaît pas ou s'étirole, chez la femme qui a été capable d'excitation sexuelle, mais ne sait pas parvenir à l'orgasme. La frustration des échecs, l'impression de ne pas être normale ou pas compétente, l'agacement de participer à la jouissance de l'autre sans rien recevoir en échange. Tout finit par faire du jeu amoureux une occupation désagréable, un mauvais moment à passer, voire une corvée.

On comprend qu'il est alors naturel de chercher à l'esquiver le plus souvent possible : le masochisme a ses limites ! Que ce soit à cause du comportement du partenaire, de son éjaculation trop rapide, par exemple, ou de sa propre incapacité à jouir, la femme n'a plus envie de relation sexuelle, se réfugie dans la masturbation, ou investit ailleurs que dans la sexualité : le ménage, les enfants, la télé, le sport, le métier, le bénévolat...

Le désir s'envole aussi quand la femme trouve la demande de l'autre excessive : continuellement bousculée dans son rythme, elle n'arrive pas à suivre, et finit par être dégoûtée ou rebutée par le jeu sexuel. Un homme qui ne vous respecte pas dans votre sexualité ou dans votre vie quotidienne paralysera le désir, de même qu'un homme qui se néglige.

Par ailleurs, n'avoir aucun apprentissage de la tendresse, de la douceur, du désir et du plaisir, ne pas connaître une gamme assez riche d'émotions, croire que le monde se partage entre les purs (sans sexualité) et les salauds (qui la pratiquent, notamment les hommes, qui ne pensent qu'à ça !) : rien de tel pour être dégoûtée de la sexualité et ne pas pouvoir imaginer y vivre des expériences épanouissantes. Au bon moment, ces femmes sont fatiguées, ont mal à la tête, ou pensent à "un dernier truc à finir".

Des pistes pour bouger

Il faut bien sûr éliminer en premier les maladies guérissables, les troubles hormonaux, supprimer les dépendances médicamenteuses et les toxiques. De même qu'il faut résoudre les problèmes de liens personnels dans le couple, car un partenaire qui n'attire pas, avec qui on a des comptes à régler, qui n'a pas le même projet érotique, ne facilite pas la montée du désir. On ne parvient pas à désirer quand on en a gros sur le cœur !

S'il y a méconnaissance de l'orgasme, la consultation sexologique apportera des conseils de conduite mieux adaptée. Mais on ne doit pas s'affoler quand le désir disparaît à cause des enfants petits, très envahissants, et de tout ce qui entraîne le surmenage, rend impossible de penser à soi : parfois, on ne peut qu'attendre que les choses se tassent ! Mais, pour renverser la situation, il faut dès que possible lutter afin de réorganiser sa vie, rétablir les priorités, dégager du temps pour soi et pour le couple. Il faut inventer des façons d'érotiser sa vie, le rapport à son corps (soins corporels, lingerie, tenues), les contacts avec l'autre et consacrer du temps à vivre des moments particuliers en couple.

En dehors des coups du sort qui handicapent le corps par rapport au plaisir, la marge est grande de la responsabilité que chacune a dans la construction de son plaisir sexuel et dans l'approfondissement de son désir.

Dr Yves Ferroul

Campagne pour les élections législatives du 25 juillet prochain

LE CST ET LA COALITION ARC-EN-CIEL PRENNENT LE TRAIN EN MARCHÉ AVEC DES PIQUES

Si la coalition arc-en ciel a choisi la conférence de presse pour rentrer dans la danse, le Collectif Sauvons le Togo (CST) a préféré une marche, laquelle marche s'est déroulée le samedi 13 juillet 2013 dans plusieurs artères de la ville de Lomé. C'est un véritable challenge qui s'annonce pour cette campagne. Déjà des piques ont commencé avec cette déclaration de Jean-Pierre Fabre qui estime que leurs camarades de la coalition ne fond pas le poids. Pour l'instant aucune réaction de arc-en-ciel qui affiche déjà un aveu d'impuissance en faisant les yeux doux au CST à Bafilo et à Tchamba. Par ailleurs, dans une interview accordée à un confrère en ligne, Bassabi Kagbara, l'un des membres de la coalition estimait par rapport à cette déclaration que l'heure n'était pas à la polémique. Et pourtant, la



Brigitte Adjamagbo de la Coalition Arc-en-ciel



Jean Pierre Fabre, Pdt ANC

polémique y est. Sinon pourquoi les deux regroupements ne sont-ils pas parvenus à faire des listes communes ? C'est la question que l'opinion se pose.

La coalition est composée de 5 partis à savoir, le CAR, la CDPA, le MCD, PDP et l'UDS. Déjà, elle (Coalition) envisage la présidentielle de 2015 avec les législatives de cette année. Mais de nombreux observateurs estiment que c'est une fuite en avant, car, il faut attendre de voir ce dont elle est

capable cette année avant d'envisager 2015.

Le CST est composé des partis politiques et les associations de la société civile. Voilà qui fait en réalité confusion au sein de l'opinion.

Comme l'ont dit plusieurs observateurs par lesquels, certains diplomates, seules les élections législatives du 25 juillet prochain définiront le paysage politique et le poids des partis politiques et regroupements de partis politiques.

LM

Processus REDD+

LE TOGO SE PRÉPARE AU FCPE

Dix sept pays dont le Togo, sont candidats au processus de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Mais seuls 5 de ces pays candidats seront retenus. Chaque pays se prépare et le Togo ne devra pas manquer au rendez-vous fixé au plus tard à la date du 31 Juillet prochain. Il faudra soumettre un programme et alors les acteurs impliqués dans le processus de préparation se sont retrouvés 2 jours durant, les 8 et 9 juillet derniers, en un atelier qui a servi de cadre pour la validation du document de préparation du REDD+. L'atelier a été ouvert par Mme Dédé Ahoéfa Ekoué, Ministre de l'environnement et des ressources forestières en présence du représentant résident de la Banque mondiale, des représentants des institutions et organisations internationales. Selon madame le ministre, le Togo a très tôt manifesté son intérêt en adhérant au partenariat REDD+ et ainsi a clairement affirmé son engagement à œuvrer aux cotés de la communauté internationale pour la réhabilitation et la protection des forêts. Entre autres mesures pour ce faire, un code forestier a été adopté, une déclaration de politique forestière nationale est élaboré, une vision de porter de 7% à 30% le taux de couverture forestière nationale d'ici à 2050 est définie, la REDD+ est prise en compte dans la stratégie de croissance accélérée et de promotion de

l'emploi (SCAPE), des initiatives locales, des écoles et des communautés sont soutenues pour le reboisement. Autant ces actions sont posées pour que la forêt au Togo continue de jouer ses fonctions écologiques et sociales avec une contribution à l'économie nationale. Une stratégie nationale de REDD+ est donc utile pour booster ces actions.

Pour espérer être élus, il faut tout préparer minutieusement et ainsi cet atelier a été organisé pour renforcer la mobilisation de toutes les énergies nationales pour une bonne préparation du Togo au processus REDD+. Les acteurs qui ont pris part à l'atelier, sont venus des départements ministériels, des partenaires en développement, de l'enseignement supérieur, des ONG, de la société civile, du secteur privé, et des personnes ressources. Ils ont pu apporter des amendements et des améliorations au document et échangé sur les options stratégiques de la REDD+ et la transparence du processus.

C'est un travail d'évaluation qui selon Hervé Assah, représentant résident de la Banque Mondiale relève les expériences du Togo en matière de réduction du déboisement et de la dégradation forestière et permettra le renforcement des stocks de carbone afin d'identifier des approches prometteuses pour la stratégie naissante de la REDD+. Bonne chance au Togo

Constant M.

CEET

COMPAGNIE ENERGIE ELECTRIQUE DU TOGO



Désormais,
j'ai la possibilité de **payer** ma
facture d'électricité chez
ces différents partenaires
de la **CEET***

NOS PARTENAIRES



LA POSTE

LOME
CENTRE
CITE
WUITI
BE
NYEKONAKPOË
TOKOIN
ADIDOGOME
AGBALEPEDOGAN
ASSIYÈYE
AVIATION
BAGUIDA
PORT
DZIFA KPOTA
GBONVIE
DOUMASSESE
PHILATELIE
KEGUE
AKODESSEWA
AVEDJI
AGOË ZONGO
AGOË ATCHANVE
APEDOKOE
ATIKOUME
CPT
EMS
HEDZRANAWOE

REGION MARITIME
AGBODRAFO
AGBELOUVE
ANEHO
ANFOIN
TABLIGBO
TSEVIE
AHEPE
VOGAN
KEVE
HAHOTOE
AKLAKOU
AFAGNAN

REGION DES PLATEAUX
ATAKPAME
AGBONOU
AMLAME
ANIE
ELAVAGNON
TOHOUN
GLEI
BADOU
KOUGNOHOU
NOTSE
DANYI-APEYEME
AGOU
KPALIME
KPELE ADETA
KPELE ELE

REGION CENTRALE
SOKODE
SOKODE KPAGALAM
BLITTA
SOTOUBOUA
TCHAMBA
KABOLI
PAGALA
AYENGRE

REGION DE LA KARA
KARA
KARA STADE
BAFILO
BASSAR
GUERIN KOUKA
KANTE
KETAO
KABOU
NIAMTOUGOU
PAGOUDA
PYA

REGION DES SAVANES
DAPAONG
BOMBOUAKA
CINKASSE
MANGO
MANDOURI
BARKOISSI



LOME
SIËGE
PORT
TOKOIN CASABLANCA
TERMINAL DU SAHEL
PLAGE
RUE DU CHEMIN DE FER
ADIDOGOMÉ
ROND POINT DE
L'AÉROPORT
STADE DE KÉGUÉ
BAGUIDA

REGION MARITIME
VOGAN

REGION DES PLATEAUX
KPALIMÉ
NOTSÉ
ATAKPAMÉ
ANIE

REGION CENTRALE
SOKODÉ

REGION DE LA KARA
KARA

REGION DES SAVANES
KANTÉ
MANGO
DAPAONG
CINKASSÉ



Union togolaise de banque

LOME
CIRCULAIRE
CENTRALE
PORT
AÉROPORT
RÉSIDENTE DU
BÉNIN
HÉDZRANAWOË
MÉDIA PLUS
CAMPUS
BOULEVARDS EST
ADIDOGOMÉ
AGOËNYEVÉ
ATTIKOUMÉ
BÈ-KPOTA
KPÉHÉNOU
TOKOIN TRÉSOR
TOTSI
TOTAL PORT
KODJOVIKOPÉ
NOVISSI
EDA OBA
KEGUE

REGION MARITIME
ANÉHO
VOGAN
TABLIGBO
TSÉVIÉ

REGION DES PLATEAUX
KPALIMÉ
ADÉTA
ATAKPAMÉ
ANIE

REGION CENTRALE
SOKODÉ
SOTOUBOUA
TCHAMBA

REGION DE LA KARA
KARA
PYA
KÉTAO
KANTÉ
BASSAR
GUÉRIN-KOULA

REGION DES SAVANES
MANGO
DAPAONG
CINKASSÉ

* Paiements partiels ou par chèque non autorisés.

Info Clients: 22 20 82 20

SERVICE

REPUBLIQUE DU TOGO

Travail-liberté-Patrie

MINISTRE DES ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

agetur - TOGO

Agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo à Haute Intensité de Main d'Oeuvre

PROJET EDUCATION ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL AU TOGO(PERI)

COMPOSANT 1 : ACCES ET RETENSION

VOLET : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT

FOURNITURE ET LIVRAISON SUR SITE DE MOBILIER SCOLAIRE POUR
L'EQUIPEMENT DE CENT SOIXANTE CINQ(165) SALLE DE CLASSE AU TOGO

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
N008 /PERI/AGETUR-TOGO/2013

Lomé, le 04 juillet 2013

- Le présent avis d'appel d'offres national suit l'avis General de passation des Marchés du projet paru dans le numéro wbl1115 du 1er mars 2011 de « Development Busines ».
- La République Togolaise a obtenu une subvention de la Banque Mondiale par les fonds catalytiques de l'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'Education pour Tous (IMOA-EPT) pour le financement partiel du coût de la fourniture et de la livraison sur site de mobilier scolaire pour l'équipement de trente neuf(39) salles de classe du projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre des Marchés de fourniture de mobilier scolaire, objet du présent appel d'offres national.
- L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo (AGETUR-TOGO) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée, en vue de la réalisation de la commande répartie en quatre (04) lots :

LOT n°1

| N°/0 | INSPECTION | Nom de l'école | Salle de classe | | | | Bureau du Directeur | | |
|--------------|----------------|---------------------|-----------------|------------|--------------|---------------|---------------------|-----------|-----------|
| | | | Banc CP | Banc CE/CM | Table Maître | Chaise Maître | Bureau | Fauteuil | Chaise |
| 1 | IEPP LOME-AGOE | EPP CACAVELI-2/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | IEPP LOME-AGOE | EPP DEMAKPOE-ZOGBE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 3 | IEPP LOME-AGOE | EPP VAKPOSSITO/A | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 4 | IEPP LOME-AGOE | EPP VAKPOSSITO/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 5 | IEPP LOME-AGOE | EPP SOGBOSSITO/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 6 | IEPP LOME-AGOE | EPP ZOPOMAHE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 7 | IEPP LOME-AGOE | EPP AHONKPOE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 8 | IEPP LOME-AGOE | EPP AKOIN | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 9 | IEPP LOME-AGOE | EPP ANOKUI-LOGOPE/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 10 | IEPP LOME-AGOE | EPP TOGLEKOPE/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 11 | IEPPYOTO | EPP AMOUSSIME/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 12 | IEPPYOTO | EPP TABLIGBO 2/D | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 13 | IEPP YOTO | EPP TABLIGBO TAHE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 14 | IEPP ZIO-SUD | EPP WEME/D | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| TOTAL | | | 392 | 784 | 42 | 42 | 14 | 14 | 14 |

Lot n°2

| N°/0 | INSPECTION | Nom de l'école | Salle de classe | | | | Bureau du Directeur | | |
|--------------|-----------------|-------------------|-----------------|------------|--------------|---------------|---------------------|-----------|-----------|
| | | | Banc CP | Banc CE/CM | Table Maître | Chaise Maître | Bureau | Fauteuil | Chaise |
| 1 | IEPP LOME-OUEST | EPP ANOME-B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | IEPP LOME-OUEST | EPP ANOME-C | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 3 | IEPP LOME-OUEST | EPP DALIKO-B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 4 | IEPP LOME-OUEST | EPP AKATO-VIEPE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 5 | IEPP LOME-OUEST | EPP AMADAHOME-B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 6 | IEPP LOME-OUEST | EPP WONYOME-B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 7 | IEPP LOME-PORT | EPP ADAKPAME-B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 8 | IEPP LOME-PORT | EPP ADAKPAME-C | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 9 | IEPP LOME-PORT | EPP ADAKPAME-NORD | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 10 | IEPP LOME-PORT | EPP ADAMAVOKOPE-B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 11 | IEPP LOME-OUEST | EPP SEGBE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 12 | IEPP LOME-OUEST | EPP SOVIEPE-B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 13 | IEPP LOME-PORT | EPP BAGUIDA III | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| TOTAL | | | 364 | 728 | 39 | 39 | 13 | 13 | 13 |

Lot n°3

| N°/0 | INSPECTION | Nom de l'école | Salle de classe | | | | Bureau du Directeur | | |
|--------------|-----------------|---------------------|-----------------|------------|--------------|---------------|---------------------|-----------|-----------|
| | | | Banc CP | Banc CE/CM | Table Maître | Chaise Maître | Bureau | Fauteuil | Chaise |
| 1 | IEPP HAHO | EPP CAMP-NOTSE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | IEPP HAHO | EPP TEGBE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 3 | IEPP WAWA | EPP BADOU STADE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 4 | IEPP MOYEN-MONO | EPP ADANLEHOUI | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 5 | IEPP OGOU-NORD | EPP AGBONOU-CEET/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 6 | IEPP OGOU-NORD | EPP ANIE CAMP/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 7 | IEPP OGOU-SUD | EPP TALO | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 8 | IEPP BLITTA | EPP BLITTA CENTRALE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 9 | IEPP TCHAMBA | EPP IYIWA | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 10 | IEPP TCHAMBA | EPP TCHAMBA/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 11 | IEPP TCHAMBA | EPP TCHAMBA/D | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 12 | IEPP TCHAMBA | EPP WATUWA/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 13 | IEPP ASSOLI | EPP AGORIGODE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 14 | IEPP KOZAH-SUD | EPP KPELOUWAYI | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 15 | IEPP KOZAH-SUD | EPP AGNARIM/C | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 16 | IEPP KOZAH-SUD | EPP YEYOU/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| TOTAL | | | 448 | 896 | 48 | 48 | 16 | 16 | 16 |

Lot n°4

| N°/0 | INSPECTION | Nom de l'école | Salle de classe | | | | Bureau du Directeur | | |
|--------------|-----------------|-------------------------|-----------------|------------|--------------|---------------|---------------------|-----------|-----------|
| | | | Banc CP | Banc CE/CM | Table Maître | Chaise Maître | Bureau | Fauteuil | Chaise |
| 1 | IEPP CINKASSE | EPP CINKASSE G/A | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | IEPP CINKASSE | EPP CINKASSE G/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 3 | IEPP KPENDJAL | EPP MANDOURI-CENTRE G/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 4 | IEPP TANDJIOURE | EPP DOTE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 5 | IEPP TONE | EPP DAPANKPERGOU G/A | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 6 | IEPP TONE | EPP DJANGOU | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 7 | IEPP TONE | EPP KOMBONLOAGA G/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 8 | IEPP TONE | EPP KOUNTONG-BONG G/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 9 | IEPP TONE | EPP KPAKOATE | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 10 | IEPP TONE | EPP NASSABLE G/A | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 11 | IEPP TONE | EPP WORGON G/B | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| 12 | IEPP TONE | EPP KOMBONLOAGA G/C | 28 | 56 | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| TOTAL | | | 336 | 672 | 36 | 36 | 12 | 12 | 12 |

Le délai de livraison des fournitures de chacun des 4 lots est de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un (1) ou pour plusieurs lots. Les marchés seront attribués par lot ou par groupe de lots suivant la combinaison la plus économique pour le maître d'ouvrage en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plusieurs lots.

4. L'Appel d'offres national se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national (AON) spécifiées dans la publication de la Banque « Directives de passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de L'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements à la Direction Technique de l'AGETUR-TOGO à Lomé, au 1337 Boulevard Jean Paul II Lomé-

Tél. : (+228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84 - Fax : (+228) 22 26 46 53 et examiner le dossier d'appel d'offres international à la même adresse à partir du **04 juillet 2013** aux heures ouvrables TU.

6. Les soumissions doivent être accompagnées des pièces administratives suivant datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres :

Pour les entreprises nationales/communautaires

- Carte d'opérateur économique en cours de validité
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres
- Quitus fiscal/ des impôts datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres
- Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres
- Attestation de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres

- Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les entreprises étrangères

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois à la date limite de dépôt des offres
- Attestation de domiciliation bancaire au Togo
- Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

NB : A l'exception du quitus fiscal et de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation qui doivent être fournis en original, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées

7. Les spécifications de qualification comprennent :

- ne pas avoir d'antécédent de non-exécution de marché au cours des deux (2) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt de soumission des offres, confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés en défaveur du soumissionnaire. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du candidat ont été épuisés ;

- avoir réalisé une moyenne de chiffres d'affaires de trois (03) dernières années supérieure ou égale à 0,5 fois le montant de son offre dans le domaine de la menuiserie métallique et/ ou de la menuiserie bois ;

- avoir participé à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant dans au moins deux (2) marchés dans le domaine de la menuiserie métallique et / ou de la menuiserie bois au cours des cinq (5) dernières années qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel ;

- la justification de facilités de crédit bancaire ou d'avoir liquide couvrant un montant minimum de 25% le montant hors taxes de son offre pour chaque lot ;

- la mise à la disposition des ateliers de fabrication des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution de la commande.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupement d'entreprise nationaux **ne s'appliquera pas**.

8. Le dossier d'appel d'offres national complet en français peut être acheté et retiré par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus, contre paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) Francs CFA**. Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse ci-dessus, contre remise d'un reçu, ou par virement sur le compte intitulé « AGETUR Fonctionnement N° 701 012 140 033 56 02 » ouvert à ECOBANK Lomé. Le Dossier d'appel d'offres, à l'exception des plans, pourra être également transmis par courriel (e-mail)

9. Les soumissions devront être accompagnées du reçu d'achat du Dossier d'appel d'offres National délivré par l'AGETUR-TOGO et déposées à la salle de conférence de l'AGETUR- TOGO à Lomé, **le lundi 5 août 2013 à 09heures 05mn TU** au plus tard. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement ce même jour, **le Lundi 5 août 2013 à partir de 09 heures 05 mn TU**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

10. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission dont le montant (en francs CFA) est fixé comme suit :

Lot n°1 : un million sept cent mille (1.700.000) FCFA.

Lot n°2 : un million six cent mille (1.600.000) FCFA

Lot n°3 : deux million (2.000.000) FCFA

Lot n°4 : un million cinq cent mille (1.500.000) FCFA

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de cent vingt (120) jours calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

11. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'AGETUR-TOGO, 1337, boulevard Jean Paul II

Tél. : (+228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84 - Fax : (+228) 22 26 46 53 - Email : ageturtogo@yahoo.fr LOME-TOGO

LA Direction Générale



LAPTOP HELIM

Achetez un **Laptop Samsung** à seulement
15 995 F CFA TTC* et bénéficiez d'une
clé HELIM Nomade gratuite.



la Clé HELIM Nomade
gratuite

* En payant cash 299 995 F CFA TTC
 pour 12 mois de forfaits HELIM Nomade Or.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg